



CONCERTATION
FEMME

**NOTRE AVENIR EST ENTRE
LEURS MAINS...
LEUR AVENIR EST ENTRE
LES NÔTRES**

UN REGARD SUR
LES SERVICES DE GARDE
À BORDEAUX-CARTIERVILLE

Août 2015

Un regard sur les services de garde à Bordeaux-Cartierville

Concertation-Femme

1405, boulevard Henri-Bourassa Ouest, bureau 012

Montréal (Québec) H3M 3B2

Téléphone : (514) 336-3733

Télécopieur : (514) 856-2400

www.concertationfemme.ca

**CE DOCUMENT EST RÉALISÉ DANS LE CADRE D'UNE RECHERCHE
MENÉE PAR CONCERTATION-FEMME**

Maysoun Faouri : directrice et conceptrice du projet

Mada Liyous : chercheuse et rédactrice

Mouna Al-Deek : assistante à la recherche

Anna Laskowska : correction et mise en page

Montréal, Québec

Août 2015

LES ENFANTS

Vos enfants ne sont pas vos enfants.

Ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à elle-même,

Ils viennent à travers vous, mais non de vous.

Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.

Vous pouvez leur donner votre amour, mais non point vos pensées,

Car ils ont leurs propres pensées.

Vous pouvez accueillir leurs corps, mais pas leurs âmes,

Car leurs âmes habitent la maison de demain, que vous ne pouvez visiter,

Pas même dans vos rêves.

Vous pouvez vous efforcer d'être comme eux,

Mais ne tentez pas de les faire comme vous.

Car la vie ne va pas en arrière, ni ne s'attarde avec hier.

Vous êtes les arcs par qui vos enfants, comme des flèches vivantes, sont projetés.

L'Archer voit le but sur le chemin de l'infini, et Il vous tend de Sa puissance

Pour que Ses flèches puissent voler vite et loin.

Que votre tension par la main de l'Archer soit pour la joie;

Car de même qu'Il aime la flèche qui vole, Il aime l'arc qui est stable.

Le prophète, Khalil Gibran

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
CHAPITRE I : Les services de garde situés à Bordeaux Cartierville	7
CHAPITRE II : La perception des parents de Bordeaux-Cartierville face aux services de garde	13
CHAPITRE III : La perception des éducatrices de la petite enfance travaillant à Bordeaux-Cartierville face aux services de garde et à leur travail au sein de tels services	34
CONSTATS	44
RECOMMANDATIONS	46
BIBLIOGRAPHIE	47

INTRODUCTION

Concertation-Femme est un organisme à but non lucratif constitué juridiquement depuis septembre 1982, qui a pour mission d'offrir aux femmes des services communautaires et des activités visant l'amélioration de leur qualité de vie.

Concertation-Femme est membre fondateur du comité (0-5) ans de Bordeaux-Cartierville. Depuis vingt-cinq ans, l'organisme procure des activités et des services aux familles du quartier, tels que :

- offrir un service de halte-garderie éducatif aux enfants âgés de 3 à 5 ans, dont le programme d'activités élaboré par l'organisme a été distribué à toutes les haltes-garderies communautaires de Montréal et vendu à plus de trois cents (300) exemplaires à différents milieux de garde;
- offrir des ateliers de stimulation pour les (0 à 6) mois, groupes mères-bébés;
- offrir des ateliers de socialisation pour les (3 à 4) ans, groupes mères-enfants;
- créer des groupes de support pour les mères de jeunes enfants;
- collaborer à la réalisation d'un groupe père-enfant dans le milieu;
- offrir une formation de trois cent cinquante (350) heures à cent dix-huit (118) femmes désirant ouvrir un service de garde en milieu familial;
- offrir une formation de quarante-cinq (45) heures à deux cent vingt-quatre (224) femmes désirant ouvrir un service de garde en milieu familial;
- offrir des formations de perfectionnement pour les responsables des services de garde en milieu familial;
- offrir l'atelier « En route vers la maternelle » (groupes mères-enfants);
- participer à tous les comités de travail et à tous les sous-comités du comité (0 à 5) ans :
 - Comité aviseur SIPPE (Service intégré en prénatalité et petite enfance);
 - Comité portfolio;
 - Comité développement de l'enfant;
 - Comité mécanisme de référence;
 - Comité outil de dépistage;
 - Comité de coordination de planification stratégique du plan d'action;
- réaliser les activités du projet « Un temps pour bébé, un temps pour moi » dans le cadre du programme SIPPE.

Les objectifs de la présente recherche sont de :

- connaître les différents types de services de garde présents à Bordeaux-Cartierville;
- connaître la perception des parents face aux services de garde;
- connaître la réalité et les besoins des éducatrices qui travaillent à Bordeaux-Cartierville.

Les résultats obtenus nous aident à :

- référer de manière optimale les parents aux services de garde qui répondent le mieux à leurs besoins et à ceux de leurs enfants;
- planifier des formations à offrir aux éducatrices sur différents sujets qui les aideront dans la réalisation de leur travail;
- planifier des ateliers à offrir aux parents sur différents sujets qui les aideront à maximiser leurs compétences parentales.

CHAPITRE I : LES SERVICES DE GARDE SITUÉS
À BORDEAUX-CARTIERVILLE

LES SERVICES DE GARDE SITUÉS À BORDEAUX-CARTIERVILLE

Différents types de services se trouvent sur le territoire de Bordeaux-Cartierville, à savoir :

1. les centres de la petite enfance (CPE);
2. les garderies privées subventionnées;
3. les garderies privées non subventionnées;
4. les services de garde en milieu familial reconnus et subventionnés;
5. les services de garde en milieu familial non reconnus;
6. les services des haltes-garderies communautaires.

1. Les Centres de la petite enfance (CPE)

Un centre de la petite enfance ou CPE, est un organisme à but non lucratif ou une coopérative subventionnée par le ministère de la Famille qui offre, dans ses installations, des places à contribution réduite, dont le tarif quotidien est présentement de 7,30 \$. Le CPE est dirigé par un conseil d'administration composé d'au moins sept membres, dont au moins les deux tiers sont des parents usagers ou futurs usagers du Centre.

À Bordeaux-Cartierville, on compte sept (7) Centres de la petite enfance ayant une capacité d'accueil de six cent quatorze (614) places, dont seulement soixante-cinq (65) places pour les enfants âgés de dix-huit (18) mois et moins. Par ailleurs, il est nécessaire de souligner le fait que deux CPE, totalisant deux cent vingt (220) places, sont situés en milieu de travail, ce qui fait en sorte que ce ne sont pas nécessairement les enfants du quartier qui occupent les places offertes par ces deux Centres.

Les Centres de la petite enfance (CPE)

Nom du service de garde	Nombre de places au permis		
	<i>Poupons</i>	<i>18 mois et plus</i>	<i>Total</i>
CPE Trois p'tits tours	10	60	70
CPE Les petits trésors brillants	0	60	60
CEP Douceur de lune	0	12	12
CPE Enfants de tous pays	10	70	80
CPE Cartierville inc.	20	62	82
CPE St-Jacques ltée	0	160	160
CPE Château de grand-mère	25	125	150
Total	65	549	614

2. Les garderies privées subventionnées

Une garderie privée est généralement une entreprise à but lucratif, qui peut offrir des places à contribution réduite ou non. Celles qui offrent des places à contribution réduite peuvent le faire grâce aux subventions accordées par le ministère de la Famille. Comme pour les CPE, le tarif quotidien de ces places est de 7,30 \$.

Il y a, à Bordeaux-Cartierville, sept (7) garderies privées subventionnées qui totalisent quatre cent quatre-vingt-six (486) places, dont quarante (40) places pour les enfants âgés de dix-huit (18) mois et moins.

Les garderies subventionnées

Nom du service de garde	Nombre de places au permis		
	<i>Poupons</i>	<i>18 mois et plus</i>	<i>Total</i>
Garderie Bois-de-Boulogne	0	70	70
Le jardin d'enfance Louis-Pasteur inc.	15	65	80
Garderie Une vie d'enfance	15	60	75
Garderie ABCD inc.	10	42	52
Garderie Le petit palais du quartier I	0	80	80
Garderie Le petit palais du quartier II	0	49	49
Garderie du Centre éducatif de Salaberry Enr.	0	80	80
Total	40	446	486

3. Les garderies privées non subventionnées

Comme il l'a été mentionné précédemment, les garderies privées sont des entreprises à but lucratif. Celles dites non subventionnées ne reçoivent donc pas un soutien financier de la part du ministère de la Famille. Ce faisant, les tarifs varient d'une garderie à l'autre, soit entre 30 \$ à 50 \$ par jour. Les parents dont les enfants fréquentent un tel service de garde reçoivent un crédit d'impôt anticipé chaque mois; le montant reçu diffère d'une famille à l'autre en fonction, notamment, du revenu familial annuel et d'autres considérations.

Les seize (16) garderies privées non subventionnées situées sur le territoire de Bordeaux-Cartierville possèdent une capacité d'accueil de huit cent cinq (805) enfants, dont seulement quatre-vingt-dix-sept (97) sont disponibles pour les enfants âgés de dix-huit (18) mois et moins.

Les garderies non subventionnées

Nom du service de garde	Nombre de places au permis		
	<i>Poupons</i>	<i>18 mois et plus</i>	<i>Total</i>
Garderie Mère et monde inc.	15	59	74
Garderie Les trois abeilles MI-SA-NA	5	16	21
La Maisonnée de Salaberry Centre éducatif inc.	10	31	41
Garderie et Centre éducatif Main dans la main inc.	10	50	60
Académie préscolaire de Salaberry	0	24	24
Jardin d'enfants Sourp Hagop	8	72	80
École Pasteur S.S.B.L.	0	37	37
Garderie Fleur de lys inc.	9	51	60
Académie préscolaire des anges inc.	10	68	78
Garderie Gouin	10	34	44
Garderie Magique inc.	0	59	59
Garderie Bourgeons Iman	5	58	63
Garderie Ste-Marcelline	0	40	40
École Montessori international Montréal inc.	0	41	41
Garderie éducative Main dans la main inc.	5	23	28
Garderie du centre Y Cartierville	10	45	55
Total	97	708	805

Il y a six (6) garderies en développement présentement dans le quartier, leur capacité d'accueil est de trois cent quatre-vingt-huit (388) places dont cinq (5) pour les poupons.

Les garderies privées en développement non subventionnées

Nom du service de garde	Nombre de places au permis		
	<i>Poupons</i>	<i>18 mois et plus</i>	<i>Total</i>
Garderie éducative Les petits Cousteau	0	80	80
Garderie éducative Mazurette	0	80	80
Garderie Kiwi	0	80	80
Garderie Ali Ibn Abi Talib	0	75	75
Garderie Montessori Les trésors de kiki inc.	0	52	52
Garderie La roseraie	5	16	21
Total	5	383	388

4. Les services de garde en milieu familial reconnus et subventionnés

Un service de garde en milieu familial est tenu par une personne dans une résidence privée. Lorsqu'une personne est effectivement reconnue par un Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial, le service de garde qu'elle opère offre des places à contribution réduite, à raison de 7,30 \$ par jour, grâce aux subventions du ministère de la Famille.

Lorsqu'une personne reconnue exerce seule, elle peut offrir des services de garde éducatifs à un maximum de six (6) enfants, dont deux (2) peuvent avoir moins de dix-huit (18) mois. Si elle est assistée d'un autre adulte, elle peut recevoir de sept à neuf (7 à 9) enfants, mais pas plus de quatre (4) enfants de moins de dix-huit (18) mois.

Les soixante-treize (73) services de garde en milieu familial reconnus et subventionnés situés sur le territoire de Bordeaux-Cartierville peuvent accueillir un total de cinq cent soixante-treize (573) enfants, chaque service pouvant recevoir entre six (6) et neuf (9) enfants. Il est à noter que nous n'avons pas le nombre précis de places réservées aux enfants âgés de dix-huit (18) mois et moins. Toutefois, nous pouvons les évaluer à cent cinquante (150), compte tenu du fait que chaque service de six (6) places peut accueillir deux (2) poupons.

5. Les services de garde en milieu familial non reconnus

Dans l'éventualité où une personne tient un service de garde en milieu familial dans une résidence privée et qu'elle n'est pas reconnue par un Bureau coordonnateur, le service de garde ne sera pas subventionné par le ministère de la Famille. Ainsi, cette personne ne peut pas recevoir, dans ce cas de figure, plus de cinq (5) enfants dans ses installations. Le nombre de places offert dans ce type de service de garde varie d'un service à l'autre, tout comme pour ce qui est du tarif quotidien. Bien qu'il ait été difficile de recenser le nombre exact des services de garde en milieu familial non reconnus à Bordeaux-Cartierville, nous avons pu en dénombrier trois (3) dans le milieu.

6. Les services de haltes-garderies communautaires

Les haltes-garderies communautaires sont des services de garde offerts par des organismes communautaires qui desservent une clientèle composée de familles ayant de jeunes enfants. On peut donc retrouver ce type de service de garde dans différents organismes, notamment dans les centres de femmes, les maisons de famille, les organismes en francisation, etc.

Les haltes-garderies soutiennent la mission globale des organismes auxquels elles sont rattachées. À cet égard, elles favorisent et facilitent la participation des familles aux différentes activités ou programmes offerts par l'organisme et, de plus, elles offrent un soutien aux familles en permettant, notamment, aux parents d'avoir un répit parental lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Il importe de souligner que les haltes-garderies offrent un service de garde occasionnel, selon les besoins des parents, et à temps partiel, c'est-à-dire qui ne dépasse pas hebdomadairement vingt-quatre (24) heures de garde par enfant.

À Bordeaux-Cartierville, cinq (5) organismes offrent ce type de service de garde :

- Concertation-Femme;
- Maison de la famille;
- Maison des parents;
- Centre d'appui aux communautés immigrantes;
- Cartier Émilie.

Ces haltes-garderies reçoivent une aide financière du ministère de la Famille et elles ont une capacité d'accueil de soixante-sept (67) places, parmi lesquelles des places sont réservées aux enfants âgés de dix-huit (18) mois et moins.

7. La compilation des résultats de tous les services de garde situés sur le territoire de Bordeaux-Cartierville

En prenant en considération tous les services de garde qui sont situés sur le territoire de Bordeaux-Cartierville, on compte deux mille quatre cent soixante-dix-huit (2 478) places à temps plein. Parmi ces places, 67 % sont subventionnées, et trois cent cinquante-deux (352) sont offertes aux enfants âgés de 18 mois et moins (14 %).

Selon le portrait socio sanitaire des enfants de 0 à 5 ans réalisé en 2007 par le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent et le Comité petite enfance-famille de Bordeaux-Cartierville, le territoire comptait, au moment de la réalisation de ce portrait, trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq (3 485) enfants âgés de 0 à 5 ans. Ce portrait prévoyait également que ce nombre augmenterait pour atteindre quatre mille deux cent six (4 206) enfants en 2016, le nombre de naissances étant de sept cents (700) à sept cent cinquante (750) naissances par année sur le territoire de Bordeaux-Cartierville.

Sachant que, sur le territoire de Bordeaux-Cartierville, il y a deux CPE en milieu de travail, que les autres services de garde qui y sont situés peuvent également accueillir des enfants dont la famille n'est pas domiciliée sur ledit territoire et vice versa, nous pouvons donc conclure que :

- il manque mille sept cent vingt-huit (1 728) places dans les services de garde à temps plein sur le territoire de Bordeaux-Cartierville;
- les places disponibles sur le territoire pour les enfants âgés de dix-huit (18) mois et moins ne répondent pas aux besoins. Il y a de trois cent cinquante-deux (352) places pour environ mille (1 000) enfants.

Service de garde à temps plein	No d'installations	Nombre de places au permis		
		Poupons	18 mois et plus	Total
Centre de la petite enfance CPE	7	65	549	614
Garderie privée subventionnée	7	40	446	486
Garderie privée non subventionnée	16	97	708	805
Milieu familial reconnu	73	150	423	573
Total	103	352	2126	2478
		14 %	86%	100 %

**CHAPITRE II : LA PERCEPTION DES PARENTS
DE BORDEAUX-CARTIERVILLE FACE AUX
SERVICES DE GARDE**

LA PERCEPTION DES PARENTS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE FACE AUX SERVICES DE GARDE

Un questionnaire a été élaboré à l'intention des parents ayant des enfants âgés entre 0 à 5 ans et résidant à Bordeaux-Cartierville. Ce questionnaire comprend trois parties portant sur :

- A) les informations générales concernant les parents sondés;
- B) les connaissances de ceux-ci sur les différents types de services de garde;
- C) la relation qu'ils entretiennent avec le service de garde fréquenté par leur enfant.

Pour remplir le questionnaire, nous avons sollicité des parents lors de différents événements et activités organisés dans le quartier. Au total, soixante (60) parents ont rempli le questionnaire, dont cinquante et une (51) mères et neuf (9) pères.

A. Le profil des parents du quartier Bordeaux-Cartierville ayant répondu au questionnaire

L'analyse des réponses obtenues aux questionnaires distribués a permis de tirer quelques constats sur le profil des familles sondées.

Globalement, il ressort que les parents sondés sont quasi unanimement mariés (93,34 %), que très peu d'entre eux sont soit légalement soit *de facto* séparés de leurs conjoints (6,66 %), et que leurs familles sont majoritairement composées d'un (1) à trois (3) enfants, qui, pour la plupart, sont âgés entre deux (2) et cinq (5) ans.

État civil des parents ayant répondu au questionnaire

État civil	Mère	Père	Proportion sur le total
Marié(e)	49 (81,66 %)	7 (11,68 %)	56 (93,34 %)
Séparé(e)	2 (3,33 %)	2 (3,33 %)	4 (6,66 %)
Total	51 (84,99 %)	9 (15,01 %)	60 (100 %)

Nombre d'enfants que possèdent les parents ayant répondu au questionnaire

Nombre d'enfants par famille	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
1	21	35 %
2	15	25 %
3	20	33,33 %
4 et plus	4	6,67 %
Total	60	100 %

Âge des enfants des parents ayant répondu au questionnaire

Âge des enfants	Nombre de parents répondants
0 à 12 mois	3
1 an	8
2 ans	14
3 ans	23
4 ans	15
5 ans	18
6 ans	11
7 ans	9
8 ans	5
9 ans	5
10 ans	7
11 ans et plus	11

Les mères de ces familles sont, en général, des femmes au foyer, ne travaillant pas (80,4 %) et n'étant pas non plus aux études (82,36 %). Ce n'est, en effet, que près du cinquième de ces mères qui travaillent (19,6 %) ou qui étudient (17,04 %), soit à temps plein soit à temps partiel.

Occupation de la mère (travail)

Occupation de la mère	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Emploi à temps plein	5	9,80%
Emploi à temps partiel	4	7,84%
Emploi occasionnel	1	1,96%
Pas d'emploi	41	80,40%
Total	51	100 %

Occupation de la mère (études)

Occupation de la mère	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Études à temps plein	5	9,80%
Études à temps partiel	4	7,84%
Pas aux études	42	82,36%
Total	51	100 %

Malgré ces constats, il est toutefois intéressant de constater que les enfants de ces femmes fréquentent à 81,67% un service de garde, et ce pour différentes raisons qui seront explicitées un peu plus loin dans le présent document.

Nombre de parents ayant répondu au questionnaire dont les enfants fréquentent un service de garde

Enfant fréquente un service de garde	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Oui	49	81,67 %
Non	11	18,33 %
Total	60	100 %

B. Les connaissances des parents sondés sur les différents types de service de garde qui existent au Québec

1. Les connaissances des parents sur les différents types de service de garde

Il ressort de l'analyse des réponses obtenues que la majorité des parents sondés (65%) connaissent et peuvent nommer de deux (2) à trois (3) types de services de garde. Les services les plus communément nommés par ceux-ci sont : 1) les services de garde en milieu familial; 2) les Centres de la petite enfance (CPE); 3) les garderies privées non subventionnées; 4) les garderies privées subventionnées; et 5) les haltes-garderies.

Types de services de garde nommés par les parents ayant répondu au questionnaire

Types de services de garde nommés par les parents	Nombre de parents répondants
Services de garde en milieu familial	43
Centres de la petite enfance	42
Garderies privées	34
Garderies privées subventionnées	17
Haltes-garderies	11
Garderies en milieu scolaire	4
Garderies éducatives	2
Gardiennage sur appel	1

Lorsque questionnés sur le type de service de garde qu'ils privilégient pour envoyer leurs enfants, les parents ont répondu, par ordre de décroissance de priorité : 1) les CPE (41,67%); 2) les garderies privées (31,66%); 3) les services de garde en milieu familial (13,33%); et 4) les haltes-garderies (6,67%).

Types de services de garde privilégiés par les parents

Types de services de garde privilégiés par les parents	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Centres de la petite enfance	25	41,67 %
Garderies privées	10	16,66 %
Garderies privées subventionnées	9	15 %
Service de garde en milieu familial	8	13,33 %
Haltes-garderies	4	6,67 %
Garderies éducatives	4	6,67 %
Total	60	100 %

Les arguments avancés par les parents pour expliquer les raisons pour lesquelles ils préfèrent que leur enfant fréquente un type de service de garde plutôt qu'un autre sont explicités ci-dessous.

Les Centres de la petite enfance (CPE)

Une portion considérable de parents (41,67 %) préfère que son enfant fréquente un Centre de la petite enfance (CPE). Selon ces derniers, ce type de service de garde offre un meilleur programme éducatif ainsi que des activités variées qui, ultimement, préparent mieux les enfants à l'entrée à l'école. Ils soulignent également le fait que les éducatrices qui y travaillent sont mieux qualifiées et qu'elles procurent, par le fait même, un meilleur encadrement aux enfants qui sont sous leur supervision et qu'elles sont plus disposées à collaborer avec les parents.

Par ailleurs, les parents notent qu'il s'agit d'un type de service de garde qui est sécuritaire, situé dans des locaux accueillants et équipé du matériel pédagogique et récréatif nécessaire pour favoriser l'apprentissage des enfants, et dans lequel règne une ambiance chaleureuse et conviviale. Enfin, ils soulignent qu'il s'agit d'un service de garde qui est bien organisé au point de vue administratif, en prévoyant notamment des groupes d'enfants ayant à peu près le même âge et un plus grand nombre d'éducatrices pour les prendre en charge.

**Avantages soulevés par les parents ayant répondu au questionnaire
à envoyer leur enfant fréquenter un CPE**

Avantages à envoyer son enfant fréquenter un CPE	Nombre de parents répondants
Qualité du programme éducatif	14
Encadrement et épanouissement des enfants	8
Qualité des éducatrices	7
Activités nombreuses et variées	4
Bonne organisation au niveau administratif	3
Ambiance	2
Enfants du même groupe d'âge	2
Locaux propres et sécuritaires	2
Contrôle étroit du service de garde par l'État	1

Les garderies privées

Les parents préfèrent ensuite envoyer leurs enfants fréquenter une garderie privée (31, 66 %) puisque, selon eux, ce type de service de garde offre un programme éducatif plus exigeant, prévoit plus d'activités pédagogiques et récréatives, ainsi qu'un meilleur encadrement qui favorise l'épanouissement des enfants. Les parents soulignent également la qualité des éducatrices qui prennent plus en considération les commentaires des parents. Enfin, ils notent que le nombre d'enfants par groupe est moins élevé que celui dans d'autres services ce qui favorise leur apprentissage, et que l'horaire du service est plus accommodant pour ceux d'entre eux qui travaillent ou étudient.

**Avantages soulevés par les parents ayant répondu au questionnaire
à envoyer leur enfant fréquenter une garderie privée**

Avantages à envoyer son enfant fréquenter une garderie privée	Nombre de parents répondants
Qualité du programme éducatif	6
Activités nombreuses et variées	4
Encadrement et épanouissement des enfants	3
Petits groupes d'enfants	3
Qualité des éducatrices	2
Considération des commentaires des parents	1
Horaire flexible	1

Les services de garde en milieu familial

Seulement 13, 33% parents privilégient les services de garde en milieu familial pour envoyer leurs enfants. Leur choix s'arrête sur ce type de service de garde, notamment à cause de l'atmosphère familiale qui y règne, du nombre restreint d'enfants que l'on y décompte.

Certains parents soulignent également que ce type de service de garde propose un bon programme éducatif et des activités intéressantes et variées aux enfants. Toutefois, d'autres ont exprimé que la décision d'envoyer leurs enfants fréquenter ce type de service de garde a été prise malgré eux, en raison du manque de place dans les CPE.

Ces parents déplorent le fait que les garderies en milieu familial sont souvent au sous-sol ou au garage, elles ne sont pas ensoleillées, que des responsables ne sont pas diplômées et que les parents ne peuvent pas valider l'information reçue de la responsable par d'autres personnes comme c'est le cas dans le CPE et les garderies privées où il y a plus de personnel.

Avantages soulevés par les parents ayant répondu au questionnaire à envoyer leur enfant fréquenter un service de garde en milieu familial

Avantages à envoyer son enfant fréquenter un service de garde en milieu familial	Nombre de parents répondants
Ambiance familiale	7
Nombre d'enfants par groupe de différents âges pas trop élevé	2
Activités nombreuses et variées	2
Qualité du programme éducatif	1

Les haltes-garderies

Certains parents (6,67 %), qui ont choisi des services offerts par les haltes-garderies, disent préférer ce type de service de garde, en raison de la flexibilité de l'horaire, de la qualité du programme éducatif et des éducatrices, ainsi que de l'ambiance chaleureuse qui y règne.

Avantages soulevés par les parents ayant répondu au questionnaire à envoyer leur enfant fréquenter une halte-garderie

Avantages à envoyer son enfant fréquenter une halte-garderie	Nombre de parents
Horaire flexible	3
Qualité des éducatrices	1
Ambiance	1

2. La définition d'un service de garde de qualité selon les parents sondés

Généralement, pour les parents ayant répondu au questionnaire, un service de garde de qualité est un service qui offre un bon programme éducatif ainsi que des activités stimulantes pour les enfants, un service qui emploie des éducatrices qualifiées et passionnées par leur travail, et qui se situe dans des installations salubres et sécuritaires.

Caractéristiques que doit posséder un service de garde de qualité selon les parents ayant répondu au questionnaire

Caractéristiques d'un service de garde de qualité	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Qualité du programme éducatif qui doit stimuler, épanouir, favoriser l'apprentissage et la transmission de bonnes valeurs à l'enfant et le préparer à l'école	58	96,66 %
Activités éducatives, récréatives et sportives nombreuses et variées	30	50,00 %
Qualité des éducatrices (passionnées, professionnelles, respectueuses et à l'écoute des besoins exprimés par les enfants et les parents)	29	48,33 %
Locaux spacieux, propres et sécuritaires	26	43,33 %
Qualité des repas offerts	11	18,33 %
Collaboration entre les éducatrices et les parents	7	11,66 %
Sorties à l'extérieur	2	3,20 %
Groupe restreint d'enfants	2	3,20 %
Accessibilité et proximité de la maison	1	1,60 %
Répond aux critères édictés dans la loi	1	1,60 %
Enfants qui s'amuse	1	1,60 %

Le programme éducatif

La très grande majorité des parents soulignent qu'un service de garde de qualité est un service qui offre un programme éducatif qui stimule, favorise l'apprentissage et prépare l'enfant à l'entrée à l'école. Ces derniers notent également que, pour être de qualité, ce service doit également prévoir plusieurs activités éducatives et sportives variées ainsi que de nombreuses sorties à l'extérieur.

Bref, pour les parents, le programme prévu par le service de garde fréquenté par leur enfant doit susciter l'intérêt de celui-ci, favoriser son épanouissement et son encadrement, et lui transmettre de bonnes valeurs, tout en lui permettant de s'amuser et de tisser des liens avec ses pairs.

La qualité des éducatrices

Les parents notent également le fait que, pour être de qualité, le service de garde doit employer des éducatrices qualifiées qui travaillent avec acharnement, professionnalisme et respect, tant au niveau de la relation avec les enfants qu'avec les parents.

L'importance pour les éducatrices de tisser un lien de confiance avec les parents, en collaborant et en communiquant avec eux, est également soulignée. Cette collaboration est, selon eux, essentielle pour permettre aux éducatrices de subvenir à tous les besoins de l'enfant.

La qualité des installations

Finalement, le service de garde doit, selon les parents, être implanté dans des installations de qualité, c'est-à-dire des installations spacieuses et aérées, sécuritaires et salubres dans lesquelles règne une atmosphère sereine. Les parents soulignent également l'importance, pour le service, d'offrir des repas sains et équilibrés aux enfants. Finalement, ils notent que les installations doivent être facilement accessibles et situées près de leur domicile.

3. Les critères sur lesquels se basent les parents sondés pour choisir le service de garde de leur enfant

Les réponses données par les parents relativement aux critères qu'ils prennent en considération pour choisir le service de garde de leur enfant sont quasi similaires à celles qu'ils ont avancées pour décrire ce en quoi consiste un service de garde de qualité.

Critères sur lesquels se basent les parents ayant répondu au questionnaire pour choisir le service de garde de leur enfant

Critères pour choisir un service de garde	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Qualité du programme éducatif qui doit stimuler et susciter l'intérêt de l'enfant	21	35,00 %
Locaux propres et sécuritaires	21	35,00 %
Qualité des éducatrices	19	31,66 %
Activités nombreuses et variées	13	21,66 %
Accessibilité et proximité de la maison	13	21,66 %
Qualité des repas offerts	7	11,66 %
Coûts	6	10,00 %
Réputation	4	6,66 %
Bonne administration et gestion	3	5,00 %
Horaire flexible	2	3,20 %
Équipements nécessaires pour amuser les enfants	2	3,20 %
Enfants qui s'amuse	1	1,60 %

En effet, ce qui importe particulièrement aux parents ce sont le programme éducatif ainsi que la quantité et la variété des activités offertes qui, au surplus, doivent susciter l'intérêt de l'enfant et stimuler celui-ci.

Les parents exigent ensuite que les éducatrices embauchées par le service de garde soient qualifiées, professionnelles et qu'elles travaillent avec passion et acharnement pour être ainsi mieux en mesure de répondre aux besoins des enfants qui sont sous leur supervision.

Par ailleurs, ils requièrent que les installations dans lesquelles se situe le service de garde soient propres, hygiéniques et sécuritaires ainsi qu’accessibles et situées près du domicile familial.

Ces installations doivent être également grandes et aérées, et posséder les équipements et les jouets nécessaires pour éduquer et distraire les enfants. Finalement, les parents prennent également en considération certains autres facteurs, tels que le coût journalier du service de garde, la réputation de celui-ci, la flexibilité de ses heures d’ouverture ainsi que la manière dont il est géré du point de vue administratif.

4. Les raisons pour lesquelles les parents sondés envoient leurs enfants fréquenter un service de garde

Les parents inscrivent leurs enfants à un service de garde pour différentes raisons. Outre les familles dont la mère travaille ou étudie et qui, conséquemment, n’ont nulle part où laisser leurs enfants, les autres parents soulèvent le fait que de fréquenter un service de garde permet à leur enfant :

- de prendre part à des activités avec d’autres enfants, lui permettant ainsi de développer ses capacités d’intégration ainsi que sa personnalité;
- de le préparer à l’entrée à l’école;
- de lui permettre de pratiquer la langue française.

Motifs pour lesquels les parents ayant répondu au questionnaire envoient leurs enfants fréquenter un service de garde

Motifs pour lesquels les parents envoient leurs enfants fréquenter un service de garde	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Les parents travaillent et/ou étudient	19	38,89 %
Favoriser la socialisation et l’intégration de l’enfant	13	26,53 %
Préparer l’enfant à l’entrée à l’école	12	24,48 %
Apprendre et pratiquer le français	4	8,10 %
Pour accorder du temps libre aux parents	1	2,00 %
Total	49	100 %

La réponse donnée par une mère à la question de savoir pourquoi son enfant fréquente un service de garde mérite d’être soulignée. La mère mariée, ne travaillant pas et n’allant pas non plus à l’école, envoie son enfant unique à un service de garde pour « *avoir un peu de temps libre* », c’est-à-dire pour profiter d’un moment de répit de son enfant.

5. Les raisons pour lesquelles les parents sondés n'envoient pas leurs enfants fréquenter un service de garde

À l'inverse, les parents soulèvent deux principaux arguments pour expliquer les raisons pour lesquelles ils n'envoient pas leurs enfants fréquenter un service de garde : d'une part, le choix parental qu'ils font d'élever leur enfant à la maison en raison de la présence de la mère au foyer ou du fait que l'enfant n'est pas encore prêt pour la séparation, et, d'autre part, les contraintes institutionnelles, à savoir le manque de places et le coût journalier élevé du service.

Motifs pour lesquels les parents ayant répondu au questionnaire n'envoient pas leurs enfants fréquenter un service de garde

Motifs pour lesquels les parents n'envoient pas leurs enfants fréquenter un service de garde	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
La mère ne travaille pas et/ou n'étudie pas	6	54,55 %
Manque de place dans les services de garde	3	27,27 %
Enfant n'est pas prêt à être séparé de ses parents	1	9,09 %
Coûts trop élevés	1	9,09 %
Total	11	100 %

6. La manière dont les parents sondés ont trouvé le service de garde que fréquente leur enfant

Pour trouver le service de garde que fréquente leur enfant, la majorité des parents a répondu avoir déniché celui-ci par le biais d'une connaissance (63,28 %), d'Internet (14,28 %), en faisant le tour de leur quartier (14,28%), ou par l'intermédiaire d'un organisme communautaire (4,08 %) et des médias (4,08 %).

7. L'âge à partir duquel les parents sondés ont commencé à envoyer leurs enfants fréquenter un service de garde

Il ressort des réponses des parents sondés que ces derniers ont majoritairement commencé à envoyer leurs enfants fréquenter un service de garde alors que ces derniers étaient âgés de deux ans et moins (73,54 %).

**Âge à partir duquel les enfants des parents ayant répondu au questionnaire
ont commencé à fréquenter un service de garde**

Âge à partir duquel les enfants ont commencé à fréquenter un service de garde	Nombre de parents	Proportion sur le total
0 à 12 mois	5	10,20 %
1 an	17	34,77 %
2 ans	14	28,57 %
3 ans	7	14,28 %
4 ans	4	8,10 %
5 ans	2	4,08 %
Total	49	100 %

8. Le coût journalier défrayé par les parents sondés pour envoyer leur enfant fréquenter un service de garde

Majoritairement, les parents paient 30 \$ et plus (59,17 %) par jour pour que leur enfant puisse fréquenter un service de garde. Certains parents déboursent 12 \$ (4,08 %) ou 13 \$ (2,04 %) pour ce faire, alors que les parents qui profitent d'une place subventionnée ne représentent que 32,67 % des répondants.

Une mère qui a répondu au questionnaire, a souligné le fait qu'il est faux de dire que l'accès à un service de garde au Québec est universel, comme pour ce qui est des soins de santé, et ce, en raison du fait que ce ne sont pas tous les parents qui ont accès à un service de garde à 7,30 \$ par jour.

**Coût journalier défrayé par les parents ayant répondu au questionnaire
pour envoyer leur enfant fréquenter un service de garde**

Coût journalier du service de garde	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
2 \$ / heure	1	2,04 %
7,30 \$	16	32,67 %
12 \$	2	4,08 %
13 \$	1	2,04 %
30 \$	6	12,24 %
35 \$	9	18,36 %
37 \$	14	28,57 %
Total	49	100 %

9. La connaissance des parents sondés sur la formation que détient une éducatrice de la petite enfance

Un peu plus de la moitié des parents sondés (53,49 %) disent savoir quel type de diplôme possède une éducatrice travaillant dans un service de garde, alors que le reste des répondants (46,51 %) n'est pas du tout informé à cet égard. Cependant, il est impossible de mesurer la connaissance effective des répondants relativement à cette question puisqu'ils n'ont pas spécifié, dans leur réponse, le type de diplôme qu'ils croient qu'elle doit détenir pour exercer son métier. Il faut, par conséquent, avoir une certaine réserve face aux réponses obtenues à cette question.

10. Les critères sur lesquels se basent les parents sondés pour choisir le service de garde de leur enfant

Dans le choix du service de garde de leur enfant, les parents, par ordre décroissant de priorité, considèrent le programme éducatif offert par le service (30,63 %), sa proximité par rapport au domicile familial (28,57%), le coût journalier de celui-ci (18,36 %), la qualité des installations dans lequel il est situé (16,32 %), les repas spéciaux qu'il procure aux enfants (4,08 %) et enfin le programme éducatif spécial qu'il offre (2,04 %).

Critères priorisés par les parents ayant répondu au questionnaire dans le choix du service de garde de leur enfant

Priorité	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Qualité du programme éducatif	15	30,63 %
Proximité de la maison	14	28,57 %
Coût journalier du service	9	18,36 %
Qualité des installations	8	16,32 %
Repas spéciaux	2	4,08 %
Programme éducatif spécial	1	2,04 %
Total	49	100 %

Les réponses précitées concordent avec celles données par les parents aux points précédents.

On constate donc que les priorités des parents, dans le choix du service de garde fréquenté par leur enfant, résident principalement dans le programme éducatif et les activités offertes par le service de garde ainsi que dans le coût de celui-ci et la proximité de la maison.

11. Les raisons pour lesquelles un service de garde pourrait ou ne pourrait pas refuser l'admission d'un enfant

Un peu plus de la moitié des parents (65,28 %) ont répondu positivement à la question de savoir si un service de garde peut refuser un enfant. Ils ont avancé que ledit service est en droit d'agir de la sorte, notamment lorsqu'il n'y a aucune place disponible en son sein ou lorsque le comportement ou la capacité physique et mentale de l'enfant nécessite un encadrement spécial.

Le quart des répondants (24,48 %) ont avancé qu'un service de garde ne peut pas refuser un enfant qui souhaite s'inscrire à un service de garde, en raison du fait que cela serait discriminatoire et, par le fait même, illégal puisque tous les enfants ont « *droit à leur chance* ». Une proportion relativement importante de parents (10,24 %) ne savent pas si le service de garde peut refuser ou non l'inscription d'un enfant.

Motifs invoqués par les parents ayant répondu au questionnaire pour lesquels un service de garde pourrait ou ne pourrait pas refuser l'admission d'un enfant au sein de son service

Motifs	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Oui		
Manque de place	12	24,48 %
Maladie	6	12,24 %
Comportement de l'enfant nécessitant un encadrement spécial	10	20,40 %
L'enfant ne s'adapte pas avec le personnel	3	6,12 %
Enfant âgé de six ans et plus	1	2,04 %
Sous-total	32	65,28 %
Non		
Discrimination	8	16,34 %
Illégal	4	8,12 %
Sous-total	12	24,48 %
Ne sait pas		
Sous-total	5	10,24 %
Total	49	100 %

C. LA RELATION QU'ENTRETIENNENT LES PARENTS SONDÉS AVEC LE SERVICE DE GARDE FRÉQUENTÉ PAR LEUR ENFANT

1. La connaissance des parents sondés sur la manière dont leur enfant passe sa journée au service de garde qu'il fréquente

Parmi les parents sondés, la grande majorité d'entre eux (85,78 %) dit être au courant de la manière dont leur enfant passe sa journée au service de garde qu'il fréquente, c'est-à-dire les activités auxquelles il participe. En général, il ressort des commentaires recueillis par les parents que ces derniers entretiennent communication[s] quotidienne[s] avec les éducatrices sur les activités auxquelles participent leurs enfants ainsi que sur leurs progrès, leurs besoins et leur comportement général.

Certains parents soulignent qu'en plus de communiquer directement avec les éducatrices, dans certains services de garde, on retrouve des babillards sur lesquels sont affichées toutes les activités prévues auxquelles participeront les enfants au cours de la semaine, ce qui leur permet, en plus d'être informés, de pouvoir discuter avec les éducatrices des activités offertes pour en apprendre davantage sur celles-ci ainsi que de leur permettre d'avoir des pistes pour pouvoir orienter leurs conversations avec leurs enfants.

Connaissance des parents ayant répondu au questionnaire relativement à la manière dont leur enfant passe sa journée au service de garde

Êtes-vous au courant de la manière dont votre enfant passe sa journée au service de garde et à quelles activités il participe?	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Oui	42	85,78 %
Non	3	6,12 %
Parfois	4	8,10 %
Total	49	100 %

Pourtant, il y a certains parents qui disent « *parfois* » savoir ce que leur enfant fait quotidiennement (8,10 %), alors que d'autres ne sont au courant de rien (6,12 %).

Une mère souligne le fait qu'elle ne sait généralement pas en quoi consistent les repas et collations que prend son enfant.

Une autre qui est mère de deux enfants, dont l'un fréquentant un CPE et l'autre, un service de garde en milieu familial, note que, pour le premier, elle est au courant de toutes les informations qui le concernent, alors qu'elle ne sait rien de ce que fait son autre enfant au courant de la journée.

Celle-ci attribue cela au fait que les éducatrices travaillant dans un CPE sont disponibles pour collaborer avec les parents pour assurer le plein épanouissement de l'enfant, alors que ce n'est pas nécessairement le cas avec celles qui travaillent dans un service de garde en milieu familial.

Une autre mère souligne également le fait qu'elle a muté son enfant d'un service de garde en milieu familial à un CPE puisque, ne connaissant pas les activités auxquelles il participait, elle avait l'impression que celui-ci ne progressait pas dans son développement et ses apprentissages.

Depuis qu'elle a effectué le changement de service de garde, elle constate qu'elle est quotidiennement informée du déroulement de la journée de son enfant par le biais d'un agenda mis à sa disposition par les éducatrices du CPE.

Une autre mère souligne son désarroi face au fait de ne pas savoir comment son enfant passe sa journée au service de garde. Elle note, par ailleurs, qu'elle n'a pas l'occasion de rencontrer l'éducatrice de son enfant tous les jours et dénonce, par le fait même, l'absence de suivi avec celle-ci au sujet des progrès accomplis par son enfant, et le fait que ce dernier régresse dans l'apprentissage de la propreté puisque son éducatrice ne l'aide pas à cet égard.

2. Les interactions entre les parents sondés et l'éducatrice de leur enfant

Parmi les parents sondés, les trois quarts d'entre eux (75,52 %) soulignent le fait qu'ils rencontrent l'éducatrice de leur enfant soit tous les jours soit presque tous les jours. Il ressort donc de ces données qu'il y a 12,24 % des parents qui ne rencontrent pas régulièrement l'éducatrice de leur enfant.

Rencontres quotidiennes entre les parents ayant répondu au questionnaire et l'éducatrice de leur enfant

Rencontrez-vous l'éducatrice de votre enfant tous les jours?	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Oui	37	75,52 %
Non	6	12,24 %
Presque	6	12,24 %
Total	49	100 %

Une proportion importante des parents sondés (81,64 %) souligne le fait que le service de garde fréquenté par leur enfant tient compte des commentaires qu'ils expriment relativement au service ainsi que des demandes spécifiques qu'ils formulent à l'égard de leur enfant. Peu de parents (10,20 %) sont donc confrontés à la situation où le service de garde rejette leurs propositions ou leurs demandes.

Prise en considération par l'éducatrice des commentaires et des demandes formulées par les parents ayant répondu au questionnaire

Le service de garde fréquenté par votre enfant prend-il en considération vos commentaires et vos demandes concernant votre enfant?	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Oui	40	81,64 %
Non	5	10,20 %
Parfois	4	8,16 %
Total	49	100 %

3. L'appréciation générale des parents sondés du service de garde fréquenté par leur enfant

Lorsque questionnés sur ce qu'ils apprécient le plus dans le service de garde fréquenté par leur enfant, les parents soulignent, bien évidemment, le fait que celui-ci est convivial et accueillant, propre et sécuritaire, accessible et situé à proximité du domicile familial, et qu'il offre un bon programme éducatif et de nombreuses activités récréatives qui favorisent le développement et l'apprentissage de leur enfant.

Le quart des parents apprécie avant tout les éducatrices qui travaillent au sein du service de garde, notamment leur engagement, leur patience, leur sens de l'organisation ainsi que leur capacité de communiquer et de s'adapter à la réalité de chacun des enfants. En effet, parmi les commentaires recueillis des parents, il ressort que ceux qui sont satisfaits du service de garde fréquenté par leur enfant le sont en raison des bonnes relations qu'ils entretiennent avec les éducatrices et du fait que leurs enfants les affectionnent particulièrement, ce qui favorise leur épanouissement et leur sentiment de bien-être.

Caractéristiques que les parents ayant répondu au questionnaire apprécient le plus du service de garde fréquenté par leur enfant

Ce que vous appréciez le plus dans le service de garde de votre enfant	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Éducatrices	13	26,56 %
Programme éducatif	12	24,48 %
Hygiène, propreté et sécurité des installations	5	10,20 %
Soin accordé à l'enfant	4	8,16 %
Sentiment de bien-être de l'enfant	3	6,12 %
Activités offertes	3	6,12 %
Relation entre les éducatrices et les parents	2	4,08 %
Bonne administration et gestion	2	4,08 %
Repas	2	4,08 %
Accessibilité et proximité de la maison	1	2,04 %
Programme éducatif proche de la culture de l'enfant	1	2,04 %
Convivialité du milieu	1	2,04 %
Total	49	100 %

À la question de savoir ce qu'ils aiment le moins dans le service de garde de leur enfant, le tiers des parents sondés (34,71 %) ont répondu qu'ils n'ont rien à déclarer à cet égard. En revanche, les autres ont principalement soulevé le fait qu'ils n'apprécient pas les installations dans lesquelles se trouve le service de garde, le fait que les enfants ne font pas assez d'activités sportives ni de sorties à l'extérieur, la qualité des repas offerts aux enfants, le changement fréquent des éducatrices dans certains services de garde, ainsi que la rigidité et le comportement austère de certaines éducatrices.

En effet, à cet égard, une mère souligne le fait que l'éducatrice de son fils lui crie tout le temps et, selon elle, cela a eu des répercussions sur le comportement de celui-ci qui a développé de l'agressivité. Une autre mère note le fait que l'éducatrice de son enfant est très sévère avec les enfants qui sont sous sa supervision, ce qui a des conséquences sur son enfant qui ne se sent pas épanoui au sein du service de garde qu'il fréquente.

Par conséquent, elle souhaiterait que l'éducatrice laisse plus de liberté aux enfants. En ce qui concerne la qualité des repas, une mère partage son désarroi relativement au fait que son enfant reste parfois toute la journée sans manger, en raison du fait qu'il n'aime pas les repas offerts par le service de garde.

Caractéristiques que les parents ayant répondu au questionnaire apprécient le moins du service de garde fréquenté par leur enfant

Ce que vous appréciez le moins dans le service de garde de votre enfant	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Rien	17	34,71 %
Rigidité du milieu (éducatrices sévères)	10	20,41 %
Locaux	5	10,20 %
Trop peu d'activités physiques et de sorties à l'extérieur	4	8,16 %
Qualité des repas	3	6,12 %
Changement fréquent des éducatrices	3	6,12 %
Négligence à l'égard des enfants	2	4,08 %
Horaires	1	2,04 %
Accessibilité	1	2,04 %
Manque de jouets	1	2,04 %
Parler de religion avec les enfants	1	2,04 %
Trop de sorties	1	2,04 %
Total	49	100 %

Parmi les autres réponses obtenues des parents à cette question, soulignons les heures d'ouverture du service de garde qui ne favorisent pas la conciliation travail-famille étant donné que le service ferme à 16 h 30 ou à 17 h 00, la localisation de celui-ci, et le fait que les parents ne savent parfois pas ce que font leurs enfants quotidiennement au service de garde.

À la question de savoir s'il y a des choses qu'ils aimeraient que l'éducatrice de leur enfant fasse, les parents ont répondu (59,2 %) qu'il n'y a rien que celle-ci puisse faire davantage. Toutefois, ceux qui ont répondu positivement à cette question ont soulevé qu'ils voudraient avoir une meilleure collaboration de sa part afin d'être au courant de la manière dont leur enfant passe sa journée au service de garde, qu'elle mette en place un meilleur programme éducatif, qu'elle organise plus d'activités récréatives et sportives, et qu'elle soit plus attentive aux besoins de l'enfant afin d'être en mesure de mieux les cerner.

Ce que les parents ayant répondu au questionnaire voudraient que l'éducatrice de leur enfant fasse pour celui-ci

Ce que vous voulez que l'éducatrice fasse pour votre enfant et qu'elle ne fait pas	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Rien	29	59,20 %
Être moins sévères	7	14,28 %
Écoute plus attentive des besoins de l'enfant	5	10,20 %
Offrir des activités éducatives et sportives plus nombreuses et variées	5	10,20 %
Mettre un terme au changement fréquent des éducatrices	2	4,08 %
Ne pas parler de religion aux enfants	1	2,04 %
Total	49	100 %

Pour vérifier les progrès accomplis par les enfants, près de la moitié des parents (48,99 %) affirment recevoir une évaluation, prenant souvent la forme d'un bulletin ou d'un portfolio. Ceux dont l'enfant vient tout juste de commencer à fréquenter un tel service (8,16 %) ont déclaré qu'il est encore tôt pour qu'ils puissent se prononcer sur cette question, alors qu'une proportion considérable (42,85 %) a répondu ne jamais recevoir de telles évaluations.

Nombre des parents ayant répondu au questionnaire qui reçoivent des évaluations annuelles concernant leur enfant de la part du service de garde qu'il fréquente

Évaluation annuelle de votre enfant remise par le service de garde (bulletin, porte-folio, etc.)	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Oui	24	48,99 %
Non	21	42,85 %
Trop tôt pour se prononcer	4	8,16 %
Total	49	100 %

4. La satisfaction générale des parents sondés et leurs commentaires sur le service de garde fréquenté par leur enfant

Les parents qui se disent satisfaits du service de garde fréquenté par leur enfant (65,28 %), invoquent particulièrement le fait que leur enfant fait beaucoup de progrès au niveau de l'apprentissage dû à la qualité du programme éducatif offert par le service de garde fréquenté, que de bonnes valeurs lui sont enseignées, qu'il se sent épanoui, et qu'il entretient de bonnes relations avec les éducatrices.

Satisfaction des parents ayant répondu au questionnaire à l'égard du service de garde fréquenté par leur enfant

Est-ce que vous êtes satisfaits de votre relation avec le service de garde de votre enfant?		
Oui		
Raisons	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Épanouissement de l'enfant	10	20,40 %
Éducatrices (attention particulière qu'elles portent aux besoins des parents et des enfants)	9	18,36 %
Bilinguisme	4	8,16 %
Apprentissage de l'enfant	3	6,12 %
Valeurs enseignées	3	6,12 %
Programme éducatif	3	6,12 %
Sous-total	32	65,28 %
Non		
Raisons	Nombre de parents répondants	Proportion sur le total
Aucun commentaire	6	12,26 %
Changement fréquent des éducatrices	6	12,26 %
Attitude criarde des éducatrices	3	6,12 %
Non-épanouissement de l'enfant	2	4,08 %
Sous-total	17	34,72 %
Total	49	100 %

Il semble opportun de rapporter quelques-uns des commentaires recueillis de la part des parents :

« Mon enfant est très content là-bas. »

« Je n'ai rien à dire de négatif. Ma fille fait de belles activités et ils sont bien encadrés, ni trop laxistes, ni trop sévères, et ils sortent beaucoup dehors. »

« Je suis très satisfaite du service. »

« Je suis satisfaite du service de garde parce que le service de garde me donne toutes les nouvelles qui concernent ma fille. »

« Je trouve que tous les critères que je cherche dans un service de garde sont réunis, et pour cette raison je suis satisfaite. »

« La halte-garderie que fréquente mon enfant est très bonne. Je suis satisfaite des services donnés. »

« Je suis contente parce que mon enfant aime beaucoup ses éducatrices. »

« Éducatrices courtoises, l'enfant se sent bien. »

« L'éducatrice est très sévère, mon fils n'aime pas aller à la garderie, il a peur de l'éducatrice. »

Comme il l'a été précisé ci-dessus, ce sont les progrès effectués par leurs enfants au niveau éducatif qui intéressent particulièrement les parents, et qui constituent l'un des principaux facteurs pour lesquels les parents se disent satisfaits du service de garde fréquenté par leur enfant :

« Je vois le développement de ma fille, elle a appris beaucoup. »

« Je suis content que mon fils a cette garderie, car il apprend des choses nouvelles chaque jour et notre relation avec les éducatrices est super bonne. »

« Prend soin de mes enfants et, toujours, je remarque que mes enfants apprennent de nouvelles choses, et améliorent leur bagage de vocabulaire et leurs habitudes de vie. »

« Mon enfant est bien à l'aise et bien développé à tous les niveaux de développement. »

« Mes enfants ont fait beaucoup de progrès dans tous les sens en fréquentant la garderie. Les éducatrices sont toujours à la disposition des parents. »

« La halte-garderie que mes enfants ont fréquentée a été magnifique; ils ont beaucoup appris et ont fait beaucoup de progrès dans tous les sens. »

« Je suis satisfaite parce que ma fille joue, parle avec des enfants de son âge, apprend à partager et à jouer en groupe. »

Par contre, il y a des parents qui sont moins ou pas satisfaits du service de garde que fréquente leur enfant, mais ils n'ont pas de choix.

« Les enfants ne sortent pas de la garderie, ne jouent pas dehors. »

« Le local est très petit, je ne sais pas comment les enfants bougent. »

« L'éducatrice est de même origine ethnique que des enfants fréquentant le service, elle ne parle pas souvent en français. »

« La garderie est située au sous-sol, il n'y a pas de soleil qui entre et, souvent, ça ne sent pas bien. »

**CHAPITRE III : LA PERCEPTION DES ÉDUCATRICES
DE LA PETITE ENFANCE TRAVAILLANT
À BORDEAUX-CARTIERVILLE FACE AUX
SERVICES DE GARDE ET À LEUR TRAVAIL
AU SEIN DE TELS SERVICES**

LA PERCEPTION DES ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE TRAVAILLANT À BORDEAUX-CARTIERVILLE FACE AUX SERVICES DE GARDE ET À LEUR TRAVAIL AU SEIN DE TELS SERVICES

A. LE PROFIL DES ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE DU QUARTIER BORDEAUX-CARTIERVILLE AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

Afin de connaître le point de vue des éducatrices de la petite enfance travaillant à Bordeaux-Cartierville, nous avons sollicité quinze (15) éducatrices, travaillant dans différents types de services de garde, qui ont répondu à un questionnaire élaboré dans le dessein d'en apprendre davantage sur, notamment, leur formation professionnelle, leur manière de gérer le travail, les difficultés rencontrées dans le cadre de celui-ci, la clientèle desservie et leurs interactions avec celle-ci, ainsi que leur appréciation générale de leur travail.

Type de service de garde dans lequel travaillent les éducatrices ayant répondu au questionnaire

Type de service de garde	Nombre d'éducatrices
CPE	3
Garderie privée subventionnée	3
Garderie privée non subventionnée	5
Service de garde en milieu familial reconnu	1
Service de garde en milieu familial non reconnu	2
Halte-garderie	1
Total	15

La majorité (66,7 %) des éducatrices ayant répondu au questionnaire possèdent un diplôme en éducation décerné par une institution scolaire québécoise leur permettant d'exercer leur profession. La majorité de celles qui détiennent un tel diplôme a complété la formation requise au niveau collégial, en se voyant attribuer une attestation d'études collégiales (AÉC) ou un diplôme d'études collégiales (DÉC) en techniques d'éducation à l'enfance, ou au niveau universitaire, en se voyant octroyer un certificat en éducation à la petite enfance.

Notons également que la moitié des répondantes suivent également des formations de perfectionnement pour maintenir leurs connaissances à jour ainsi que pour être tenues au courant des progrès réalisés dans leur domaine de travail.

Types de diplômes que détiennent les éducatrices ayant répondu au questionnaire

Type de diplôme en éducation détenu	Nombre d'éducatrices	Proportion sur le total
Baccalauréat en éducation	0	0 %
DÉC – Techniques d'éducation à l'enfance	2	13,3 %
AÉC – Techniques d'éducation à l'enfance	5	33,3 %
Certificat en éducation à la petite enfance	3	20,1 %
Aucun	5	33,3 %
Total	15	100 %

Deux tiers ($\frac{2}{3}$) des éducatrices ayant répondu au questionnaire détiennent, par ailleurs, des diplômes obtenus suite à des études complétées à l'étranger. Parmi celles qui ont accepté de partager le type de diplôme obtenu ainsi que le domaine d'études dans lequel elles ont auparavant étudié, il ressort que ces femmes, qui travaillent maintenant à titre d'éducatrices de la petite enfance, détiennent des diplômes universitaires dans les domaines de l'éducation, de la sociologie ou de l'administration des affaires.

B. LES CARACTÉRISTIQUES DU TRAVAIL DES ÉDUCATRICES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE, LEURS INTERACTIONS AVEC LA CLIENTÈLE DESSERVIE ET LEUR APPRÉCIATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Les répondantes travaillent majoritairement soit quarante (40), soit cinquante (50) heures par semaine. Il ressort des réponses obtenues que, généralement, les éducatrices travaillent avec des groupes multi âge qui sont composés de huit (8) enfants. Quatre-vingts (80 %) des éducatrices admettent que le groupe d'enfants dont elles s'occupent leur a été imposé, et qu'elles n'avaient d'autre option que de travailler avec celui-ci.

Nombre d'heures travaillées par semaine par les éducatrices ayant répondu au questionnaire

Heures travaillées par semaine	Nombre d'éducatrices	Proportion sur le total
30 heures	2	13,3 %
32 heures	1	6,6 %
35 heures	2	13,3 %
40 heures	7	46,7 %
50 heures	3	20,1 %
Total	15	100 %

Groupes d'âge avec lesquels travaillent les éducatrices ayant répondu au questionnaire

Groupe d'âge des enfants	Nombre d'éducatrices	Proportion sur le total
Poupons	2	13,3 %
18 mois	2	13,3 %
2 à 3 ans	2	13,3 %
2 à 5 ans	1	6,6 %
3 ans	2	13,3 %
4 ans	2	13,3 %
Multi âge (0 à 5 ans)	4	26,9 %
Total	15	100 %

Nombre d'enfants décomptés dans le groupe de chacune des éducatrices ayant répondu au questionnaire

Nombre d'enfants décomptés dans le groupe	Nombre d'éducatrices	Proportion sur le total
6 enfants	2	13,3 %
8 enfants	6	40,1 %
9 enfants	2	13,3 %
15 enfants	5	33,3 %
Total	15	100 %

Choix du groupe d'âge avec lequel travaillent les éducatrices ayant répondu au questionnaire

Choix du groupe d'âge avec lequel elles travaillent	Nombre d'éducatrices	Proportion sur le total
Oui	3	20 %
Non	12	80 %
Total	15	100 %

En ce qui concerne les difficultés vécues par les éducatrices dans le cadre de leur travail, il ressort que c'est au niveau de la discipline que celles-ci rencontrent le plus de problèmes, suivies ensuite des troubles du sommeil et du langage ainsi que du manque d'autonomie des enfants.

Malgré les difficultés auxquelles elles sont confrontées, qui sont prévisibles compte tenu du jeune âge des enfants dont elles ont la charge, les éducatrices se disent outillées pour pouvoir faire face à celles-ci, notamment grâce au soutien que leur offre le service de garde pour lequel elles travaillent.

Types de problèmes ou de difficultés rencontrés le plus communément chez les enfants par les éducatrices ayant répondu au questionnaire

Types de problèmes ou de difficultés rencontrés le plus communément chez les enfants	
A. Autonomie	
	Nombre de répondants
Manque d'autonomie de l'enfant	7
B. Langage	
	Nombre de répondants
Ne parle par le français	6
Ne parle aucune langue	3
Difficulté à exprimer ses besoins et ses sentiments	7
C. Discipline	
	Nombre de répondants
N'écoute pas les consignes	6
Ne respecte pas l'éducatrice	0
Manque de concentration	5
Bouge trop	6
Tempérament introverti	1
Donne des coups	2
Lance des objets	4
Crie, insulte l'éducatrice ou les autres enfants	0
Crises de pleurs et de colères	2
D. Sommeil	
	Nombre de répondants
Difficulté à dormir durant les heures de sieste	9
Manque de sommeil	2
E. Hygiène	
	Nombre de répondants
Vêtements sales	1
Manque d'hygiène corporelle	0
Qualité de la nourriture	1

Aptitude des éducatrices ayant répondu au questionnaire à travailler avec des enfants présentant les problèmes ou les difficultés soulevées précédemment

Êtes-vous outillée pour travailler avec des enfants présentant ces types de problèmes ou de difficultés?		
Oui	11	73,3 %
Non	4	26,7 %
Total	15	100 %
Le service de garde pour lequel vous êtes à l'emploi vous soutient-il face à ces types de problèmes ou de difficultés?		
Oui	11	73,3 %
Non	4	26,7 %
Total	15	100 %

En ce qui concerne l'évaluation des apprentissages et du comportement des enfants, un peu plus de la majorité des éducatrices sondées (63,63 %) font des évaluations écrites pour les enfants dont elles ont la charge, qui sont ensuite remises à leurs parents.

Il ressort, parmi celles qui complètent de telles évaluations, que celles-ci sont réalisées à des fréquences différentes :

- jamais, sauf pour les enfants qui ont des problèmes au niveau de leur comportement;
- jamais, sauf lorsque les parents le requièrent;
- chaque jour;
- une fois par année;
- deux fois par année;
- trois fois par année.

Celles qui ne font pas de telles évaluations (36,37 %) expliquent cela par le fait qu'elles font des comptes rendus verbaux aux parents qui, en vertu de cette manière de faire, sont tenus au courant des progrès, des difficultés et du comportement général de leur enfant.

C'est en effet la communication verbale que les éducatrices (81,81 %) privilégient pour transmettre aux parents les informations qui concernent leur enfant.

Lorsque les parents rencontrent l'éducatrice de leur enfant à la fin de la journée, ces derniers requièrent, auprès de celles-ci, de l'information concernant le comportement de l'enfant au cours de la journée, le fait de savoir s'il a bien dormi, mangé et participé aux activités, ainsi que s'il a passé une bonne journée en général.

Informations concernant leurs enfants que les parents requièrent auprès des éducatrices

Informations concernant leur enfant que les parents requièrent auprès des éducatrices	Nombre d'éducatrices
Si l'enfant a eu un bon comportement	10
Si l'enfant a bien mangé	8
Si l'enfant a bien dormi	8
Si l'enfant a passé une bonne journée	7
Si l'enfant a bien participé aux activités	4

Les éducatrices ont été questionnées sur l'outil d'observation qu'elles utilisent pour évaluer le développement des enfants qui sont sous leur supervision, à savoir un journal de bord, un portfolio, une grille de dépistage du développement de l'enfant ou tout autre outil. La compilation de leurs réponses a permis de déterminer que 27,27 % de celles-ci utilisent une grille de dépistage, 36,36 % utilisent un portfolio et 37,36 % utilisent un agenda de communications.

Il importe de souligner que la moitié des éducatrices partagent les observations recueillies avec une autre personne travaillant au sein du même service de garde, alors que l'autre moitié garde celles-ci confidentielles.

La quasi-totalité des éducatrices (93,3 %) rencontre les parents des enfants dont elles ont la charge tant à l'arrivée qu'au départ de l'enfant du service de garde. La seule éducatrice ayant répondu par la négative se justifie par le fait qu'elle ne travaille hebdomadairement que trente-deux (32) heures, ce qui fait en sorte que, parfois, il arrive qu'elle soit déjà partie au moment où les parents viennent chercher leurs enfants en fin de journée.

À l'unanimité, les éducatrices disent avoir une bonne collaboration avec les parents des enfants dont elles s'occupent, ce qui concorde avec les réponses obtenues des parents sondés, qui disaient collaborer avec l'éducatrice de leur enfant pour assurer le bien-être de celui-ci.

Une éducatrice avance que les parents collaborent en lui donnant les informations importantes concernant leur enfant, alors qu'une autre souligne la collaboration des parents en respectant le code de vie et les règlements du CPE fréquenté par leur enfant.

Par ailleurs, une éducatrice souligne l'importance de constamment collaborer avec les parents : « *La collaboration entre les éducatrices et les parents est un des 5 principes éducatifs du Québec. Alors, pour moi, c'est très important de communiquer avec les parents, d'être à leur écoute et d'être accueillante avec eux.* »

Toutefois, même si elles constatent la collaboration des parents, les éducatrices souhaiteraient que ces derniers apportent plus de soutien tant à leurs enfants qu'à elles-mêmes. En ce qui concerne leurs enfants, les éducatrices voudraient, plus particulièrement, que les parents les aident en leur accordant plus d'attention, en étant plus attentifs à leurs besoins spécifiques, en les encourageant dans leurs apprentissages et réalisations. En ce qui les concerne plus précisément, les éducatrices voudraient plus de collaboration de la part des parents, qu'ils se comportent plus respectueusement envers elles et qu'ils fassent preuve de plus de ponctualité, surtout au moment de venir chercher leurs enfants à la fin de la journée.

Ce que les éducatrices ayant répondu au questionnaire souhaiteraient que les parents fassent pour leurs enfants

Ce que les éducatrices souhaitent que les parents fassent pour leurs enfants	Nombre d'éducatrices
- Accorder plus d'attention aux besoins spécifiques de leurs enfants et à leurs réalisations - Donner l'affection et discipline constante - Écouter et féliciter leur enfant	6
Faire plus d'activités éducatives et récréatives avec leurs enfants, ainsi qu'ils participent à leur vie	4
Aider leurs enfants	2
Parler le français à la maison	1
Prendre soin de l'hygiène corporelle de leurs enfants	1
Laver et changer quotidiennement les vêtements de leurs enfants	1
Total	15

Ce que les éducatrices ayant répondu au questionnaire souhaiteraient que les parents fassent pour aider celles-ci dans leur travail

Ce que les éducatrices souhaitent que les parents fassent pour les aider dans leur travail	Nombre d'éducatrices
Rien	8
Collaborer de manière plus active	3
Être plus respectueux	1
Faire preuve de plus de ponctualité	1
Me donner du « feed back »	1
Me faire confiance	1
Total	15

Si des formations devaient être offertes aux parents du quartier Bordeaux-Cartierville, elles devraient porter, selon les éducatrices, sur :

- la rentrée à l'école;
- l'apprentissage de la langue;
- le comportement des enfants;
- les besoins des enfants;
- la stimulation des enfants;
- le développement de l'autonomie et de l'estime de soi chez les enfants;
- la relation parent-enfant;
- le rôle du père dans le développement et l'éducation des enfants;
- la discipline;
- la distinction entre le « *parent guide* » et le « *parent complice* »;
- le mode de vie en santé (activités et nutrition);
- les rêves des enfants;
- le recyclage.

En revanche, elles ont répondu que si des formations étaient offertes aux éducatrices du milieu, elles devraient porter sur les sujets suivants, classés par ordre décroissant de priorité :

- 1) les troubles du comportement chez les enfants;
- 2) les nouvelles idées d'animation;
- 3) l'intervention en milieu multiethnique;
- 4) les enfants témoins ou victimes de violence conjugale;
- 5) la communication avec les parents;
- 6) les enfants ayant des besoins spécifiques.

**Formations théoriques et pratiques que les éducatrices
ayant répondu au questionnaire voudraient suivre**

Formations qui intéresseraient les éducatrices	Nombre d'éducatrices
Les troubles du comportement chez les enfants	9
Les nouvelles idées d'animation	8
Les enfants témoins ou victimes de violence conjugale	8
L'intervention en milieu multiethnique	8
Les enfants ayant des besoins spécifiques	4
La communication avec les parents	4

À la question de savoir si, dans l'éventualité où le milieu organise des activités avec les éducatrices qui y travaillent et les enfants faisant partie de leurs groupes, celles-ci ont répondu qu'elles seraient particulièrement intéressées par des activités musicales.

Activités que les éducatrices ayant répondu au questionnaire voudraient faire avec les enfants de leur groupe

Activités qui intéresseraient les éducatrices	Nombre d'éducatrices
Activités musicales	8
Activités de marionnettes	7
Activités de plein air	7
Activités de contes	7
Activités de danse	7
Activités de théâtre	7
Activités d'expériences scientifiques	6
Activités sportives	5
Activités culinaires	3

En ce qui concerne les compétences que doit posséder une éducatrice, les répondantes ont souligné l'importance d'être patientes, créatives, dynamiques, ouvertes d'esprit, polyvalentes, chaleureuses, persévérantes, respectueuses ainsi que d'aimer les enfants et d'être à leur écoute. Par ailleurs, elles ont également noté le fait qu'une bonne éducatrice doit avoir un bon esprit d'équipe, être démocratique et non pas autoritaire afin de, notamment, développer l'autonomie chez les enfants.

Finalement, relativement aux aspects qu'elles apprécient le plus dans leur travail, les éducatrices soulignent principalement le fait de travailler avec les enfants et de se sentir aimées par eux. Par ailleurs, elles invoquent également qu'elles aiment le milieu de travail dans lequel elles évoluent, notamment l'esprit d'équipe qu'elles développent avec leurs collègues. Une des éducatrices rapporte ce qui suit concernant son appréciation de l'emploi qu'elle occupe :

« Chaque jour est une nouvelle expérience pour moi. Le travail avec les enfants fait partie de ma vie depuis 15 ans. [...] Ce que j'aime le plus dans mon travail est le fait que je peux transmettre à mon tour les connaissances en technique de la petite enfance par les formations que je donne occasionnellement aux parents dans le but d'améliorer le développement global de leurs enfants. »

En revanche, lorsque questionnées sur les facettes qu'elles apprécient le moins dans leur travail, les éducatrices notent les longues heures de travail qui font en sorte qu'elles se sentent épuisées à la fin de la journée, les difficultés de travailler en équipe, surtout avec des concepts différents de l'éducation des enfants, le retard des parents à venir chercher leurs enfants, et le stress qu'elles vivent quotidiennement qui est exacerbé par leur sentiment d'impuissance face aux problèmes rencontrés par les enfants. Une des éducatrices a, par ailleurs, répondu qu'il n'y avait aucun aspect de son travail qu'elle n'aimait pas : « *Si j'avais quelque chose que j'aimerais moins dans mon travail, je changerais de domaine.* »

Constats

1. Les services de garde situés sur le territoire de Bordeaux-Cartierville

1.1 Seulement 67% des places à temps plein disponibles dans les services de garde situés sur le territoire de Bordeaux-Cartierville sont subventionnées, c'est-à-dire qu'elles offrent un tarif quotidien de 7,30 \$.

1.2 Il y a un déficit de mille sept cent vingt-huit (1 728) places au sein des services de garde du quartier, dont mille (1 000) pour les enfants âgés de dix-huit (18) mois et moins.

2. La perception des parents de Bordeaux-Cartierville face aux services de garde

2.1 La préparation de l'enfant à la rentrée à la maternelle est une des raisons nommée par les parents sondés pour envoyer leurs enfants à un service de garde.

2.2 Les mères représentent 85 % des répondants du questionnaire; parmi celles-ci, 81 % sont des femmes au foyer, c'est-à-dire qui ne travaillent pas et qui ne sont pas non plus aux études.

2.3 La majorité des parents connaît bien les différents types de services de garde qui existent au Québec.

2.4 73 % des parents préfèrent que leurs enfants fréquentent un service de garde en installation (un Centre de la petite enfance « CPE » ou une garderie privée).

2.5 96 % des parents cherchent un service de garde de qualité pour envoyer leurs enfants, c'est-à-dire un service qui offre un bon programme éducatif, emploie des éducatrices qualifiées, et est situé dans des installations propres et sécuritaires.

2.6 75 % des parents envoient leurs enfants fréquentent un service de garde avant l'âge de deux (2) ans.

2.7 59 % des parents paient 30 \$ et plus par jour pour que leur enfant puisse fréquenter un service de garde.

2.8 85 % des parents savent comment leur enfant passe sa journée au service de garde.

2.9 20 % des parents n'aiment pas la rigidité et l'attitude sévère des éducatrices de la petite enfance.

2.10 Les parents trouvent que les heures d'ouverture de certains services de garde ne favorisent pas la conciliation travail-famille, en ouvrant le service à 8 h - 8 h 30 ou en fermant le service à 16 h 30 - 17 h 00.

2.11 43 % des parents ne reçoivent pas une évaluation du comportement et des apprentissages effectués par leur enfant au sein du service de garde qu'il fréquente.

3. La perception des éducatrices de la petite enfance travaillant à Bordeaux-Cartierville face aux services de garde et à leur travail au sein de tels services

3.1 Parmi les difficultés vécues par les éducatrices dans le cadre de leur travail, il ressort que c'est au niveau des troubles du sommeil qui affectent les enfants, suivi des problèmes de discipline et de comportement que celles-ci rencontrent le plus des ennuis.

3.2 La majorité des éducatrices se sentent soutenues par le service de garde au sein duquel elles sont à l'emploi.

3.3 36 % des éducatrices ne font pas une évaluation des apprentissages et du comportement des enfants de leur groupe; celles qui complètent de telles évaluations ne le font pas systématiquement, mais notamment lorsque les parents le requièrent ou lorsque l'enfant présente des problèmes particuliers.

3.4 La moitié des éducatrices demande aux parents d'accorder plus d'attention à leurs enfants et de faire plus d'activités avec eux.

RECOMMANDATIONS

1. Prévoir plus de places au sein des services de garde situés à Bordeaux-Cartierville pour les enfants âgés de dix-huit (18) mois et moins.
2. Adapter les heures d'ouverture de certains services de garde à la réalité de celle du marché du travail.
3. Encourager les mères au foyer d'envoyer les enfants au service de garde à temps partiel; l'enfant va profiter des activités offertes ce qui donne l'occasion à un autre enfant de fréquenter un service de garde.
4. Sensibiliser les services de garde à offrir des places à temps partiel (malgré la charge administrative, qui en découlent) dans le but de permettre à plus d'enfants de fréquenter un service de garde.
5. Adopter une grille d'évaluation commune des apprentissages et du comportement des enfants (portfolio) pouvant être utilisée par toutes les éducatrices du quartier.
6. Créer des moments d'échanges entre les parents et les éducatrices.
7. Continuer à offrir les ateliers de préparation à l'école dans le quartier et d'outiller les parents afin de mieux accompagner leurs enfants.
8. Offrir des ateliers aux parents en fonction des sujets proposés par les éducatrices portant sur :
 - a. les besoins de l'enfant;
 - b. le développement de l'autonomie et de l'estime de soi des enfants;
 - c. la stimulation des enfants;
 - d. la discipline et le comportement de l'enfant.
9. Offrir aux éducatrices des formations sur :
 - a. les troubles du comportement chez les enfants;
 - b. l'intervention en milieu multiethnique;
 - c. les nouvelles idées d'animation;
 - d. les enfants témoins de violence conjugale.
10. Offrir aux éducatrices et aux enfants de leurs groupes :
 - a. des activités musicales;
 - b. des activités de marionnettes;
 - c. des activités de contes;
 - d. des activités de plein air;
 - e. des activités de danse;
 - f. des activités de théâtre.
11. Sensibiliser les éducatrices à adopter une attitude moins sévère avec les enfants.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINTE-LAURENT, *Portrait socio sanitaire des enfants de 0 à 5 ans et de leurs familles du territoire du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent* [Ressource électronique] :
- 2) **Error! Hyperlink reference not valid.**
(site consulté le 24 août 2015)
- 3) MINISTÈRE DE LA FAMILLE DU QUÉBEC :
<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx>
- 4) La citation de la page couverture est prise du titre de l'article écrit par Émilie Herdes et publié dans Francopresse.ca :
http://francopresse.ca/index.cfm?Sequence_No=30803&Id=30803&Repertoire_No=1151936421&Voir=document_view§eur=270